

# COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture



Organisation  
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: [codex@fao.org](mailto:codex@fao.org) - [www.codexalimentarius.org](http://www.codexalimentarius.org)

CL 2014/29-AFRICA  
Octobre 2014

- AUX:** Points de Contact du Codex (Région CCAFRICA)  
Organisations internationales intéressées
- DU:** Secrétariat,  
Commission du Codex Alimentarius, Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires  
Viale delle Terme di Caracalla  
00153 Rome, Italie
- OBJET:** **Demande d'observations et d'informations sur (i) les systèmes nationaux de contrôle alimentaire; (ii) le Codex au niveau national; et (iii) les priorités et les intérêts nationaux des normes Codex (21<sup>e</sup> session du Comité de coordination FAO/OMS pour l'Afrique, Yaoundé, Cameroun, 27 – 30 Janvier 2015)**
- DATE LIMITE:** 30 novembre 2014

**OBSERVATIONS:**

**Au:**

Secrétariat  
Commission du Codex Alimentarius  
Programme mixte FAO/OMS sur les  
normes alimentaires  
Viale delle Terme di Caracalla,  
00153 Rome, Italie  
Courriel: [codex@fao.org](mailto:codex@fao.org)

**Copie à:**

Agences des Normes et de la Qualité  
M ETOUNDI Jean Martin, Chargé d'étude N°1  
tél 00 237 22 23 90 93/ 00237 77 74 22 41/  
00 237 97 14 36 33  
Courriel: [etoundijme@yahoo.fr](mailto:etoundijme@yahoo.fr)

**DEMANDE D'INFORMATIONS**

Les pays de la région CCAFRICA sont invités à compléter le questionnaire ci-joint et à fournir ces informations, tel que mentionné ci-dessus.

### Questionnaire

**En répondant à ces questions, les pays sont encouragés à fournir des informations sur les changements survenus et les nouvelles initiatives entreprises depuis la dernière réunion du CCAFRICA.**

#### **Question 1: Renforcement des systèmes de contrôle alimentaire nationaux**

Indiquer toute action importante entreprise dans votre pays pour améliorer les systèmes nationaux de contrôle alimentaire.

Celles-ci peuvent comprendre des actions relatives aux/à: réglementations et législations alimentaires nationales, la gestion du contrôle alimentaire telle que les structures de l'administration de l'alimentation, les initiatives visant à améliorer la coopération multi-sectorielle; les services d'hygiène; les infrastructures et les activités de laboratoire; la diffusion d'informations; la formation. Indiquer également les questions prioritaires relatives à la sécurité sanitaire des aliments, au niveau national et régional.

#### **Question 2: Renforcement du Codex au niveau national**

Prière d'indiquer:

- i) Toute action importante que votre pays a entreprise pour renforcer le Codex au niveau national et promouvoir une participation au Codex plus efficace;
- ii) Toute action spécifique visant à renforcer le Point de contact du Codex, comme par exemple les structures et les procédés consultatifs sur les questions du Codex, y compris la promotion d'un engagement accru et la participation de consommateurs et d'autres parties prenantes.

#### **Question 3: Les priorités et les intérêts nationaux des normes Codex**

Prière d'indiquer:

- i) Quels normes et textes apparentés spécifiques (actuellement en cours d'élaboration ou existants) sont considérés d'une grande importance et d'un intérêt majeur pour votre pays;
- ii) Quelles sont les secteurs prioritaires actuels qui nécessitent l'élaboration de normes nationales; et
- iii) Utilisation et pertinence des normes Codex, au niveau national.